



UNIGYM **10 ANS**
GATINEAU

CAHIER DU MEMBRE AGA
NOVEMBRE 2022

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Il nous fait plaisir de vous présenter le bilan annuel des activités du club Unigym pour la période 2021-2022.

Nous avons tous vécu une autre année hors de l'ordinaire. La pandémie et les restrictions sanitaires associées à la COVID-19 auront encore bouleversé tous les aspects de notre quotidien et demandé de grands ajustements aux opérations et à la programmation d'Unigym. Comme pour tous les clubs de gymnastique du Québec, l'organisme a été obligé de faire preuve d'agilité en s'adaptant et en s'ajustant rapidement aux nombreux changements.

Malgré toutes les incertitudes et les inquiétudes, le Club a bien navigué dans la tourmente en demeurant positif et en solutionnant les problèmes au fur et à mesure de leur apparition. La direction, les administrateurs, les employés et les athlètes sont demeurés solidaires, inventifs et résilients dans l'attente du retour à la normale. Ce n'est qu'à l'automne 2022 que les pleines opérations du club ont pu reprendre avec un déploiement complet de nos activités gymniques.

Nous tenons à remercier notre grand partenaire, la Ville de Gatineau, ainsi que sa représentante Solange Casavecchia au Conseil d'administration, pour leur soutien constant depuis les tous débuts de cette belle aventure qu'est Unigym. Le support de la Ville est grandement apprécié et plus particulièrement dans le contexte de cette troisième année de pandémie. Cette collaboration de la Ville de Gatineau a permis de traverser sans trop de heurts cette période difficile et incertaine, et de relancer promptement nos activités.

Il nous importe aussi de saluer le travail de Jean-Paul Caron qui a accepté de reprendre du service au cours de la dernière année comme Directeur général par intérim. Unigym est privilégié de compter parmi ses rangs une personne aussi experte et dévouée que Jean-Paul qui ne ménage jamais les efforts afin de soutenir, de diverses façons, le développement d'Unigym.

En terminant, nous tenons à sincèrement remercier les membres du Conseil d'administration et notre grande équipe d'employés pour leur travail et leur dévouement. Nous vous remercions de votre confiance, de votre engagement et de votre soutien. C'est un privilège de faire partie d'une équipe aussi extraordinaire et passionnée afin de faire vivre de riches expériences sportives à nos milliers d'athlètes, et cela année après année!

Jacynthe Harper
Direction générale

Chantal St-Cyr
Présidente

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Chantal St-Cyr
Vice-président	Pascal Croteau
Trésorière	Roxanne Brochu
Secrétaire	Ramona Dumitrache
Administrateur	Eric Gosselin
Administrateur	Jean Dion
Administratrice	Véronique Plouffe
Administratrice	Anne-Marie Bard
Administratrice	Caroline Chouinard
Directrice générale	Jacynthe Harper
Invité non-votant	

Représentant de la ville de Gatineau Solange Casavecchia



AVIS DE CONVOCAATION

Assemblée générale annuelle 2022 (AGA) des membres du club Unigym Gatineau

Veillez noter que l'Assemblée générale annuelle (AGA) des membres du club Unigym Gatineau se tiendra **mercredi le 30 novembre 2022 à 19 h au Centre sportif de Gatineau, salle 254.**

L'assemblée générale annuelle se compose de tous les membres en règle du Club. Sont membres du Club :

- Tout parent ou tuteur de gymnastes dûment inscrits au club Unigym Gatineau dans l'année gymnique courante (1^{er} septembre au 31 août) et ayant acquitté l'ensemble des frais déterminés par le conseil d'administration.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Régularisation de l'avis de convocation
3. Vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée du 24 novembre 2021
6. Rapport du président
7. Rapport du directeur général
8. Ratification des états financiers 2022
9. Présentation des prévisions financières 2022-2023
10. Ratification des modifications aux règlements généraux
11. Nomination du vérificateur
12. Période de questions
13. Nomination du président et du secrétaire d'élection
14. Élection des membres du conseil d'administration :
15. Levée de l'assemblée

Voir les règlements généraux article 19 et 20 pour la composition du conseil d'administration et les procédures d'élections et de mise en nomination (ci-joint).

Les postes disponibles (4) pour élection au conseil d'administration à l'AGA 2022 sont :

- 2 postes d'administrateur en provenance du secteur Sports-Études - mandat de 2 ans
- 2 postes d'administrateur en provenance de tous secteurs – mandat de 2 ans

Les administrateurs dont les mandats se terminent en 2022 sont :

- Ramona Dumitrache, secteur Sports Études
- Éric Gosselin, secteur Sport Études
- Caroline Chouinard, secteur Sports Études
- Chantal St-Cyr, secteur Sports Études
- Jean Dion, administrateur coopté

Mise en nomination

Les membres en règle ou les administrateurs rééligibles souhaitant poser leur candidature au conseil d'administration doivent soumettre une lettre d'intention confirmant leur provenance (secteur compétitif ou récréatif) ainsi que leur compétences et expertise à l'attention du président du conseil d'administration à jay@unigyngatineau.com au plus tard deux (2) semaines avant la tenue de l'assemblée générale – mercredi le 16 novembre 2022, 17h

Règlements généraux

Article 19 et 20

Version ratifiée le 24 novembre 2022 par l'assemblée générale annuelle

Article 19 - Composition et durée des fonctions

Le conseil d'administration est composé d'un maximum de dix (10) administrateurs :

- Il y a huit (8) membres en règle incluant au minimum deux (2) membres en provenance du secteur récréatif, deux (2) membres en provenance du secteur compétitif et deux (2) membres en provenance du Sport-Études. Les huit (8) membres sont élus lors de l'Assemblée générale annuelle et la durée de leur mandat est de deux (2) ans.
- Deux (2) personnes cooptées. Les personnes cooptées agissant à titre d'administrateur sont nommées par les membres du conseil d'administration et possèdent les mêmes droits et obligations que les membres. Le mandat est de deux ans. Advenant qu'un poste de personne coopté soit vacant, il pourrait être comblé par un membre qui détient une expertise particulière. Il devra soumettre sa candidature et être recommandé par un membre du conseil. Ces derniers examineront sa candidature et détermineront si sa candidature est acceptée.

De plus, un administrateur désigné : le représentant de la ville de Gatineau, nommé par cette dernière, ainsi qu'un invité, le Directeur général d'Unigym Gatineau, peuvent participer à toutes les rencontres du conseil d'administration, mais n'ont pas de droit de vote quant aux décisions du conseil.

Si un membre du Club (se reporter à l'article 6) désire se présenter à une rencontre du conseil d'administration en tant que parent observateur, il devra communiquer avec le président au moins dix jours avant la tenue d'une séance ordinaire du conseil d'administration afin de s'annoncer. Ce membre participe aux rencontres du conseil d'administration à titre d'observateur. Il ne détient pas de droit de vote quant aux décisions du conseil d'administration. Il ne peut poser des questions que lors de la période de questions du public.

Une question soulevée lors de la période de questions du public à l'ordre du jour ne peut pas soulever une discussion. Le temps prévu doit être respecté. Les interventions doivent être brèves et non répétitives. Il appartient au président de bien gérer la durée des interventions. Si une question amène une réponse immédiate, le président peut répondre ou demander au directeur général de répondre. Il ne doit absolument pas y avoir de débat(s) entre les membres du conseil et le public. Une question du public demeure du domaine de l'information. Elle ne peut entraîner l'ajout d'un sujet immédiat à l'ordre du jour. Le président se réserve le droit de refuser tout ajout portant à débat et pour lequel il juge que les membres du conseil d'administration auraient dû être informés au préalable.

Article 20 - Élection

Quatre (4) administrateurs sont élus les années paires et quatre (4) administrateurs sont élus les années impaires lors de l'Assemblée générale annuelle. Un maximum de deux (2) personnes sont cooptées les années paires. Elles sont nommées par les membres du conseil d'administration pour un mandat de 2 ans.

Mise en nomination

Les membres en règle ou les administrateurs rééligibles souhaitant poser leur candidature au conseil d'administration doivent soumettre une lettre d'intention à l'attention du président du conseil d'administration au plus tard deux (2) semaines avant la tenue de l'assemblée générale.

Président et secrétaire d'assemblée

L'assemblée nomme un secrétaire et un président d'assemblée parmi les personnes présentes, n'ayant pas soumis leur candidature, lesquelles après avoir accepté d'agir en cette qualité n'ont pas droit de vote. Ce dernier détermine la procédure des délibérations, y compris le temps et les moyens relatifs aux ajournements et aux élections. L'assemblée nomme aussi 2 scrutateurs qui peuvent, mais ne doivent pas être nécessairement membre du Club.

Le président donne lecture des noms dont les mandats sont complétés ainsi que des sièges vacants par démission, s'il y a lieu.

Élection aux postes réservés aux membres

Après avoir fourni les noms des candidats ayant soumis une lettre d'intention, le président d'élection informe l'assemblée des points suivants :

- Seuls les membres en règle peuvent participer à l'élection.
- S'il y a plus de candidats que de sièges vacants, il y a élection. Par contre, si le nombre de candidats mis en nomination est égal ou inférieur au nombre de sièges vacants, les candidats sont élus par acclamation.
- Si, à la suite des élections des sièges restent vacants, l'assemblée peut autoriser l'ouverture des mises en nomination en provenance du parquet en autant que la majorité votants soient d'accord. Dans ce cas, toute personne mise en nomination pour l'élection à un poste d'administrateur doit obligatoirement être présente à l'assemblée.
- L'élection a lieu au vote secret, qui consiste à distribuer des bulletins à chaque membre qui inscrit les candidats de son choix pour un nombre correspondant aux sièges vacants.
- Le secrétaire d'élection et les scrutateurs ramassent les bulletins de vote et en font le décompte. Les personnes dont les noms ont accumulé le plus de votes sont élus.
- En cas d'égalité de votes pour le dernier siège, le scrutin est repris entre les candidats ayant accumulé le même nombre de votes.
- Le président d'élection nomme les nouveaux élus. Les bulletins de vote sont détruits par les scrutateurs immédiatement après le vote s'il n'y a pas de recomptage.
- Toute décision du président d'élection quant à la procédure lie l'assemblée à moins que cette dernière en appelle.

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021

MERCREDI LE 24 NOVEMBRE, CENTRE SPORTIF DE GATINEAU, SALLE 254

Membres du conseil d'administration présents (6) Ramona Dumitrache (présidente), Éric Gosselin (vice-président), Caroline Chouinard (secrétaire), Benoit Gosselin (administrateur), Jean Dion (administrateur), André Couture (administrateur).

Membres présents (36) : Marie-Josée Desrochers (Rosalie et Samuel Banks), Chantal St-Cyr (Taylor Bennett), Martine Pelletier (Maxim Cordeau), David Cordeau (Maxim Cordeau), André Couture (Selena, Sophia, Sarah, Samantha Couture), Teresa Couture (Selena, Sophia, Sarah, Samantha Couture), Pascal Croteau (Aude et Mathis Croteau), Jacynthe Bastien (Nicolas et Gabriel Cyr), Anne-Marie Bard (Zalaé Desjardins), Luc Dubé (Annabelle Dubé), Ramona Dumitrache (Ariana Dumitrache), Éric Fournier (Amélie Fournier), Mélanie Richard (Amélie Fournier), Éric Gosselin (Marilou Gosselin), Lucie Cyr (Marilou Gosselin), Marie-France St-Jean (Mélie-Rose Lafrenière), Maxime Lasalle (Mégane Lasalle), Roxanne Brochu (Océanne et Loryanne Leduc), Sylvie Chouinard (Stéphanie Lemay), Maniou R.Nzila (Yousef Mamboumina), Marie-Ève Poitras (Alec et Léo Prud'Homme), Alexander Schwab (Alexandra Schwab), Caroline Chouinard (Alexandra Schwab), Véronique Plouffe (Éloïse St-Amour), Martin Bisson (Lilia Bisson), Laura Pickell (Lilia Bisson), Anic Bellerose (Victoria Mitchell), Marie-Ève Houle (Loghan O'Breham), Mathieu Séguin (Koralie Séguin), Nadia Couillard (Jade Dumoulin), Alain Grandmaison (Sarah Grandmaison), Mark Tessier (Rosalie Tessier), Viki Coghlan (Rosalie Tessier), Jasmin Charbonneau (Amy Charbonneau), Olivier Boisvert (Maely Boisvert), Gabrielle Tessier (Rose Allie).

Autres membres présents (non-votant) (5) ; Jean-Paul Caron (directeur général par intérim) Antoinette Tambakopoulos (directrice administrative), Dave Fallon (entraîneur chef), Alexandre Rémi (chef de secteur-Masson Angers), Véronique Lorrain (chef de secteur-Hull).

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de l'assemblée est confirmée par la présidente Ramona Dumitrache à 19h08. La présidente souhaite la bienvenue à tous et réitère que l'assemblée générale annuelle (AGA) sert à souligner les accomplissements du Club au cours de la dernière année.

[AGA 2021 – Unigym Gatineau 24-11-2021 / 01](#)

Ramona Dumitrache propose Antoinette Tambakopoulos comme secrétaire d'assemblée et Benoit Gosselin appuie.

Adoptée à l'unanimité

2. Régularisation de l'avis de convocation

Tel que prescrits dans les règlements généraux, l'avis de convocation a été communiqué aux membres aux moins 10 jours avant la tenue de l'assemblée générale.

3. Vérification du quorum

Un minimum de vingt (20) personnes constitue le quorum pour toute assemblée des membres. Le quorum est atteint avec 36 membres présents au total en début de rencontre.

La majorité simple est établie à 19 (50% =1)

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

La présidente présente l'ordre du jour.

[AGA 2021 – Unigym Gatineau 24-11-2021 / 02](#)

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Martin Bisson et appuyée par Roxanne Brochu. Adoptée à l'unanimité.

5. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée

Le directeur général par intérim confirme que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2020 est disponible sur le site internet du Club. Il est également inclus dans le cahier du membre remis lors de l'envoi par courriel aux membres du club.

Quelques minutes sont accordées aux membres pour faire la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2020.

[AGA 2021 – Unigym Gatineau 24-11-2021 / 03](#)

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2020 est proposée par Martin Bisson et appuyée Jean Dion. Adoptée à l'unanimité.

6. Rapport du président

La présidente débute en remerciant les membres du conseil d'administration qui sont tous présents à l'AGA.

La présidente informe les membres que l'année 2020-2021 a été une autre année remplie de défis dû à la continuation de la pandémie. Elle remercie la direction générale et ses employés pour une autre année de résilience et sa capacité d'adaptation. Un travail exceptionnel est souligné afin d'harmoniser les règles en lien avec le COVID-19 tout en restant positif et en livrant une programmation exemplaire. La présidente remercie la représentante de la Ville de Gatineau, Solange Casavecchia pour son soutien continu.

Elle termine en remerciant les bénévoles, les parents et gymnastes pour leur support en cette période des plus difficiles. Continuer de bâtir et de progresser le plus grand club de gymnastiques au Québec est un travail d'équipe et la contribution de tous aux réalisations et réussites du Club est grandement appréciée.

7. Rapport du directeur général

Le directeur général par intérim présente un survol du rapport annuel 2020-2021 qui est disponible sur le site internet d'Unigym Gatineau. Une copie du rapport a également été remis aux membres via courriel.

Nous avons tous vécu une autre année hors de l'ordinaire qui restera dans l'histoire et dans nos mémoires pour longtemps. La crise mondiale du COVID-19 aura affecté tous les aspects de notre quotidien et grandement ralenti les opérations du club Unigym Gatineau. Encore une année où rien n'était facile et surtout prévisible ! Comme tous les clubs au Québec, l'organisme a dû s'adapter et s'ajuster rapidement aux consignes de confinement et restrictions établies par le gouvernement en temps de pandémie COVID-19 ainsi qu'aux plans de crise, de relance et de reprise de Gymnastique Québec. Une adaptation en dents de scie qui on l'espère est derrière nous. Malgré toutes les incertitudes et les multiples annulations / reports de programmation, le Club a bien navigué la tourmente en restant positif et en mode solution. Le Club est demeuré solidaire, inventif, adaptatif, et très résilient dans l'objectif final d'un retour normal des activités de façon permanente à l'automne 2021.

Déjà dix (10) ans...on célèbre ! Malheureusement, le contexte de la crise a limité les festivités, mais ce n'est que partie remise. Après 10 ans d'existence, Unigym Gatineau demeure toujours une référence au Québec en termes d'importance et c'est tout à l'honneur d'une équipe d'employés passionnés, et ce appuyée par les membres d'un conseil d'administration qui donnent bénévolement de leur temps et énergie à la vision et la progression du plus grand club au Québec. Un grand merci à la Ville de Gatineau qui fait partie intégrante de la progression constante d'Unigym Gatineau depuis le début des opérations. Le support de la

Ville est grandement apprécié et plus particulièrement en contexte de pandémie COVID-19 pour une deuxième année. La Ville de Gatineau nous a soutenu et accompagné tout au long de la crise. Un soutien essentiel qui nous a permis de demeurer très pertinent malgré le ralentissement de nos activités. Nous terminons en vous remerciant sincèrement de votre confiance et support. C'est un privilège de faire partie d'une équipe extraordinaire et passionnée à faire vivre et progresser la Gymnastique à Gatineau !

Le directeur par intérim termine la présentation en remerciant tous les membres, les employés, les partenaires et commanditaires. Une équipe extraordinaire et passionnée qui fait vivre et progresser la Gymnastique à Gatineau. Il remercie le Club pour leur confiance et support dans cette quatrième année d'opération pour lui à Unigym Gatineau.

8. Ratification des états financiers

La présidente passe la parole à Marika Privé, de la firme Marcil Lavallée, pour la présentation des états financiers au 31 août 2021 qui sont disponibles sur le site internet d'Unigym Gatineau.

Les états financiers ont été préparés par la firme comptable Marcil Lavallée – auditeur indépendant pour Unigym Gatineau depuis plusieurs années. Ils ont effectué l'audit des états financiers d'Unigym Gatineau, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

L'auditeur présente le bilan et explique l'impact de la pandémie sur les états financiers. L'organisme termine l'année 2020-2021 avec un déficit des produits par rapport aux charges de 54 290 \$. Compte tenu du contexte actuel il s'agit d'un bon résultat.

Une brève discussion s'en suit avec quelques questions des membres. Le directeur général clarifie les éléments en question.

Il est noté que le Club connaît un rendement stable et que les activités de fonctionnement présentent un bilan positif. Cependant, il souligne que dans les conditions actuelles de pandémie, le Club demeure tributaire des programmes d'aide gouvernementale du fait qu'une partie importante des pertes financières liés à la pandémie sont compensées par ces programmes d'aide.

Il remercie la direction générale pour tous les efforts déployés afin de sécuriser les subventions disponibles afin de maintenir les opérations du Club.

AGA 2021 – Unigym Gatineau 24-11-2021 / 04

La ratification des états financiers au 31 août 2021 est proposée par Martin Bisson et appuyée par Éric Gosselin. Adoptée à l'unanimité.

9. Présentation des prévisions financières 2020-2021

Le directeur général fait la présentation des prévisions financières pour l'année 2021-2022.

L'année en cours s'avère encore une fois difficile à équilibrer dû à une baisse de volume au secteur récréatif et au climat d'incertitude qui règne toujours. On cible un budget équilibré avec les amortissements. La direction générale va continuer de surveiller activement et chercher les moyens de contrer les incidences financières potentielles en ayant recours à l'ensemble des programmes d'aide gouvernementale auxquels l'organisme est admissible.

10. Ratification des modifications aux règlements généraux

Le directeur général présente les modifications des règlements généraux approuvées par le conseil d'administration en 2020-2021. Les modifications figurent au Cahier des membres.

En 2021, le conseil d'administration a procédé avec un amendement à l'article 19 des règlements généraux - Composition et durée des fonctions du conseil d'administration. Cet amendement a également demandé un ajustement à l'article 20 – Élection. A l'article 19, la notion de représentativité par secteur d'activités – récréatif, compétitif et Sport Études a été introduite afin de diversifier la provenance des administrateurs élus. Le nombre de membres élus et personnes cooptés a également été ajusté à 8 membres en règle et deux (2) personnes cooptées. Cet ajustement fait en sorte que le nombre d'administrateurs élus à chaque année est le même – quatre (4) à chaque année.

Une longue discussion s'en suit permettant aux membres de faire part de leur position avec les amendements.

AGA 2021 – Unigym Gatineau 24-11-2021 / 05

La ratification des modifications aux l'articles 19 et 20 des règlements généraux est proposée par Martin

Bisson et appuyée par

Éric Gosselin. Adoptée :

20 pour, 11 contre, 5

abstentions

11. Nomination du vérificateur

Le conseil d'administration propose de continuer avec la firme comptable Marcil Lavallée.

[AGA 2021 – Unigym Gatineau 24-11-2021 / 06](#)

La nomination de Marcil Lavallée comme vérificateur pour l'année 2021-2022 est proposée par Jean Dion et appuyé par Roxanne Brochu.

Adoptée à l'unanimité.

12. Période de questions

Brève discussion concernant le processus de planification stratégique pour le cycle 2022-2026. La présidente confirme que les membres seront sollicités dans le cadre de ce processus qui débutera en 2022.

13. Nomination du président et du secrétaire d'élection.

[AGA 2021 – Unigym Gatineau 24-11-2021 / 07](#)

Il est proposé par Jean Dion et appuyé par Roxanne Brochu que Paul Drouin agisse comme président d'élection et que Antoinette Tambakopoulos soit secrétaire d'élection.

Véronique Lorrain et Alexandre Rémy agiront à titre de scrutateurs.

14. Élection des membres du conseil d'administration

Le président d'élection fait un retour sur les articles 19 et 20 des règlements généraux.

Il confirme les postes disponibles (4) pour élection au conseil d'administration à l'AGA 2021 sont :

- 2 postes d'administrateur en provenance du secteur compétitif - mandat de 2 ans
- 2 postes d'administrateur en provenance du secteur récréatif - mandat de 2 ans

En date du 10 novembre (date limite pour soumettre une lettre d'intention), trois (3) membres en règles des secteurs récréatif et compétitif ont posé leur candidature pour les postes disponibles en 2021 (4 postes : 2 postes secteur récréatif et 2 postes secteur compétitif) :

- Roxanne Brochu – secteur récréatif (Loryanne Leduc)
- Pascal Croteau – secteur récréatif (Mathis Croteau)
- Véronique Plouffe – secteur compétitif (Éloïse St-Amour)

Tel que précisé dans les règlements généraux (RG), si le nombre de candidats mis en nomination est égal ou inférieur au nombre de sièges vacants, les candidats sont élus par acclamation. Les 3 candidates sont donc confirmées sans élection. De plus, les RG stipulent que si à la suite des élections, des sièges restent vacants, l'assemblée peut autoriser l'ouverture des mises en nomination en provenance du parquet en autant que la majorité votantes soient d'accord. Dans ce cas, toute personne mise en nomination pour l'élection à un poste d'administrateur doit obligatoirement être présente à l'assemblée.

Le président d'élection confirme que 2 postes d'administrateur sont présentement vacants :

- 1 poste d'administrateur en provenance du secteur compétitif - mandat de 2 ans.
- 1 poste d'administrateur ouvert – mandat d'un an vacant à la suite de la démission d'un administrateur en septembre 2021.

AGA 2021 – Unigym Gatineau 24-11-2021 / 08

Il est proposé par Maxime Lasalle et appuyé par Alain Grandmaison d'autoriser l'ouverture des mises en nomination en provenance du parquet pour les 2 sièges vacants :

- 1 poste d'administrateur en provenance du secteur compétitif - mandat de 2 ans
- 1 poste d'administrateur ouvert – mandat d'un an

Le président d'élection procède avec la mise en nomination en provenance du parquet pour le poste d'administrateur en provenance du secteur compétitif :

Deux nominations sont proposées et acceptées :

- Anne Marie Bard
- Nadia Couillard

Anne Marie Bard est élue pour un mandat de 2 ans.

Le président d'élection procède avec la mise en nomination en provenance du parquet pour le poste d'administrateur – ouvert :

Deux nominations sont proposées et acceptées :

- Nadia Couillard
- Chantal St-Cyr

Chantal St-Cyr est élue pour un mandat de 1 an

15. Levée de l'assemblée

Tous les sujets de discussion étant épuisés, sur la proposition d'André Couture, appuyée par Martin Bisson, l'assemblée est levée à 21 : 31.

Ramona Dumitrache
Président

Caroline Chouinard
Secrétaire

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021-2022

PRODUITS

Programmation	2 727 190
Subventions	169 00
Vêtements et articles promotionnels	37 000
Organisation d'événements	43 500
Compétitions d'envergures	38 000
Autres revenus et intérêts	13 500
Formation	1 500
Amortissement des subventions reportées liées au immobilisations corporelles	0

TOTAL	3 029 690
--------------	------------------

CHARGES

Programmation	2 000 450
Salaires et avantage sociaux – administration	610 000
Vêtements et articles promotionnels	74 000
Organisation d'événements	20 000
Compétitions d'envergures	28 000
Administration	261 240
Amortissement des immobilisations corporelles et actif incorporel	36 000

TOTAL	3 029 690
--------------	------------------

EXÉDENT DES PRODUITS AVANT AMORTISSEMENT	36 000
---	---------------

EXÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	0
---	----------

UNIGYM GATINEAU

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022

4

	2022	2021
PRODUITS		
Programmation	2 393 560 \$	991 447 \$
Subventions et contributions (note 3)	183 097	773 566
Vêtements et articles promotionnels	74 664	9 910
Organisation d'événements	20 383	-
Intérêts	10 550	10 286
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles (note 9)	4 205	30 252
Formation	-	90
Autres	5 786	1 864
	2 692 245	1 817 415
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux - programmation	1 361 334	960 985
Salaires et avantages sociaux - administration	597 869	499 541
Loyer (net de l'AUCLC d'un montant de - \$; 2021 : 64 263 \$)	190 584	57 650
Frais d'affiliations	134 440	33 058
Autres frais de programmation	88 440	35 004
Frais de compétitions	68 394	2 300
Vêtements et articles promotionnels	65 555	16 987
Télécommunications	33 631	26 697
Entretien ménager	29 817	14 055
Organisation d'événements	23 952	469
Formation	17 359	13 251
Frais de bureau	13 598	14 809
Publicité et promotion	11 245	13 778
Assurances	7 357	5 964
Fonds d'aide financière	5 450	2 039
Entretien et réparation - équipement de gymnastique	5 158	13 634
Mauvaises créances (recouvrement)	(89)	5 863
Honoraires professionnels	23 337	34 827
Intérêts et frais de service	48 713	27 323
Amortissement des immobilisations corporelles	28 605	91 855
Amortissement de l'actif incorporel	3 283	1 616
	2 758 032	1 871 705
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(65 787) \$	(54 290) \$

UNIGYM GATINEAU

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE – PROGRAMMATION EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022

16

Le tableau ci-dessous fait état des produits et des charges directes associés à chacune des activités principales de la programmation ainsi que les autres produits et charges non attribuables à la programmation - voir note A :

	2022	2021
PRODUITS DE PROGRAMMATION		
Programme récréatif	1 220 147 \$	158 057 \$
Programme compétitif	785 666	546 484
Camps de jour	353 879	284 589
Fêtes d'enfants	15 870	647
Autres programmes	17 998	1 670
Subventions et contributions	183 097	773 566
	2 576 657	1 765 013
CHARGES DE PROGRAMMATION		
Programme compétitif	1 006 254	755 677
Programme récréatif	563 337	142 650
Camps de jour	261 703	185 772
Fêtes d'enfants	7 017	54
Fonds d'aide financière	5 450	2 039
Autres programmes	4 881	4 845
	1 848 642	1 091 037
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE PROGRAMMATION AVANT LES ÉLÉMENTS NON ATTRIBUABLES À LA PROGRAMMATION		
	728 015	673 976
AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON ATTRIBUABLES À LA PROGRAMMATION		
PRODUITS		
Vêtements et articles promotionnels	74 664	9 910
Organisation d'événements	20 383	-
Autres	20 541	42 492
	115 588	52 402
CHARGES		
Administration	787 995	669 741
Vêtements et articles promotionnels	65 555	16 987
Organisation d'événements	23 952	469
Amortissement des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel	31 888	93 471
	909 390	780 668
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES DES ÉLÉMENTS NON ATTRIBUABLES À LA PROGRAMMATION		
	(793 802)	(728 266)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		
	(65 787) \$	(54 290) \$

Note A : Certains produits et certaines charges présentés ci-dessus ont été ventilés entre les activités principales de la programmation en fonction des meilleures estimations de la direction.